

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: 82830112.7

51 Int. Cl.³: A 43 B 23/02

22 Date de dépôt: 26.04.82

30 Priorité: 21.12.81 IT 4520981
 43 Date de publication de la demande:
 29.06.83 Bulletin 83/26
 84 Etats contractants désignés:
 AT BE CH DE FR GB LI LU NL SE

71 Demandeur: Francalanci, Natalino
 Via della Fonte 5
 I-56020 S. Maria a Monte (Pisa)(IT)
 72 Inventeur: Francalanci, Natalino
 Via della Fonte 5
 I-56020 S. Maria a Monte (Pisa)(IT)
 74 Mandataire: Martini, Lazzaro
 Ufficio Brevetti Ing. Lazzaro Martini Via Brunelleschi, 1
 I-50123 Firenze(IT)

54 **Chaussure à empeigne élastifiée.**

57 Pour réaliser une chaussure pouvant s'adapter à des pieds atteints de différentes déformations de taille importante sans provoquer de douleur, on utilise une chaussure comprenant une semelle (2) et une empeigne (1) attachée à la dite semelle (2), dans laquelle cette empeigne (1) est élastifiée sur tout ou partie de sa surface. La dite empeigne (1) élastifiée est obtenue avec un tissu en soi élastique, préliminairement piqué avec des coutures (11) croisées, effectuées sur le tissu maintenu tendu avant d'être attaché à la semelle en position de retrait; de façon différente, elle est obtenue avec une matière non élastique, comme du cuir naturel ou artificiel, préliminairement plissé et cousu ainsi selon des lignes croisées (11).

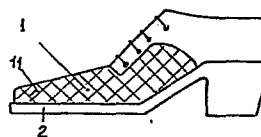


Fig. 1

Chaussure à empeigne élastifiée

L'invention concerne une chaussure à empeigne élastifiée spécialement prévue pour des pieds déformés.

On sait qu'une personne ayant des pieds déformés
5 et en particulier si la déformation provoque des douleurs, n'est pas en mesure de chausser des chaussures normales, mais au contraire qu'elle a besoin de chaussures corrigées spécialement, c'est-à-dire de chaussures avec l'empeigne qui
10 recouvre la surface déformée du pied de façon à réduire le plus possible la pression de la paroi de la chaussure sur la partie déformée du pied et donc ne provoquant pas de douleur mais plutôt la soulageant.

15 Ces chaussures doivent être fabriquées sur mesure en rapport avec chaque type de déformation et en conséquence elles sont coûteuses.

Le but principal de cette invention est de proposer une chaussure pouvant s'adapter à des pieds
20 atteints de différentes déformations importantes sans provoquer de douleur.

Nous avons obtenu ce résultat conformément à l'invention en adoptant l'idée de fabriquer une chaussure appropriée avec une empeigne souple, c'est-à-dire élastifiée.

- 5 Les avantages de cette invention consistent surtout dans le fait que cette chaussure peut être chaussée avec facilité et sans douleur par n'importe quel type de pied ayant une ou plusieurs déformations de taille importante; qu'elle peut
10 être fabriquée en série comme les chaussures normales; qu'elle peut être réalisée indifféremment sous forme de chaussure, sandale, botte d'homme ou de femme; qu'ayant l'épaisseur de l'empeigne plus grande que celle des chaussures
15 normales, elle a un pouvoir isolant plus important et en conséquence aide à protéger les pieds contre le froid; que l'élasticité de l'empeigne produit un effet de massage du pied lorsque la chaussure est mise et enlevée et en outre, faci-
20 lite le soulèvement du pied lors de la marche.
- En substance, la présente invention consiste à proposer une chaussure comprenant une semelle et une empeigne attachée à la semelle dans laquelle au moins une partie de la surface de l'empeigne
25 est élastifiée et dans laquelle l'empeigne est formée par un tissu élastique préliminairement piqué sous tension; de façon différente, l'empeigne est formée par un tissu non élastique (comme le cuir) préliminairement plissé et cousu
30 avec du fil élastifié.

L'invention sera expliquée ci-dessous plus en détails à l'aide des dessins en annexe n'illustrant

qu'une forme de réalisation.

La Figure 1 représente, en vue latérale, une chaussure de femme à empeigne souple conformément à

l'invention; la Figure 2 représente, en vue laté

5 rale, une chaussure d'homme à empeigne souple.

Une chaussure conforme à l'invention comprend essentiellement une empeigne (1) qui est souple c'est-à-dire élastifiée sur tout ou partie de sa surface et attachée de façon traditionnelle à la

10 semelle (2).

L'élasticité est obtenue avec un tissu en soi élastique mais qui a été préliminairement piqué selon des lignes de couture (1) croisées alors qu'il était maintenu tendu avant d'être succes-

15 sivement fixé à la semelle (2) après l'avoir laissé se retirer; de façon différente, l'élasticité

est obtenue avec une matière non élastique, comme du cuir naturel ou synthétique, préliminairement plissé et cousu avec du fil élastifié selon

20 des lignes de couture (11) croisées.

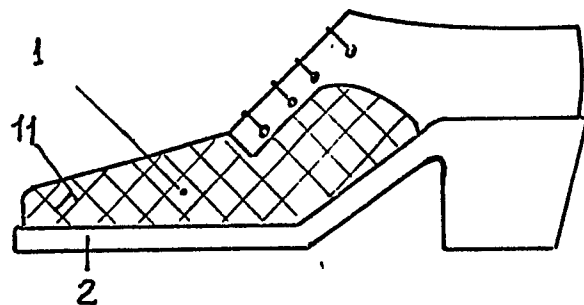
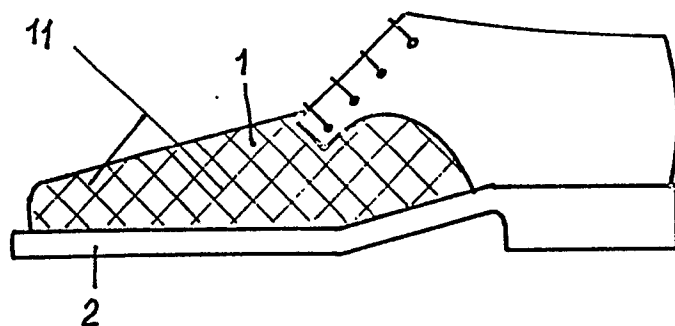
Evidemment ces lignes de couture (11) peuvent reproduire n'importe quel type de dessin, comme des carrés ou diamants, comme illustré dans la Figure 1 et la Figure 2. En outre, l'empeigne

25 (1) peut être finie et/ou embellie avec des finitions différentes comme une chaussure normale.

R E V E N D I C A T I O N S

- 1) Chaussure comprenant une semelle et une empeigne attachée à la dite semelle caractérisée par le fait que l'empeigne (1) est élastifiée.
- 2) Chaussure conformément à la revendication 1)
- 5 caractérisée par le fait que la dite empeigne (1) est en tissu élastique préliminairement cousu le long de lignes (1) croisées pendant qu'il est maintenu tendu avant d'être successivement attaché à la semelle (2) après s'être retiré.
- 10 3) Chaussure conformément à la revendication 1) caractérisée par le fait que la dite empeigne (1) est en matière anélastique, mais préliminairement plissée et cousue ainsi selon des lignes croisées (11) avec un fil élastifié avant d'être
- 15 ensuite attachée à la semelle (2).
- 4) Chaussure conformément à la revendication 1) caractérisée par le fait que tout ou partie de la surface de l'empeigne (1) est élastifiée.
- 5) Chaussure conformément à la revendication 1)
- 20 caractérisée par le fait qu'elle a la forme d'une chaussure, sandale, botte pour homme ou femme.

1/1

**Fig. 1****Fig. 2**